

Le, 30 Janvier 1969

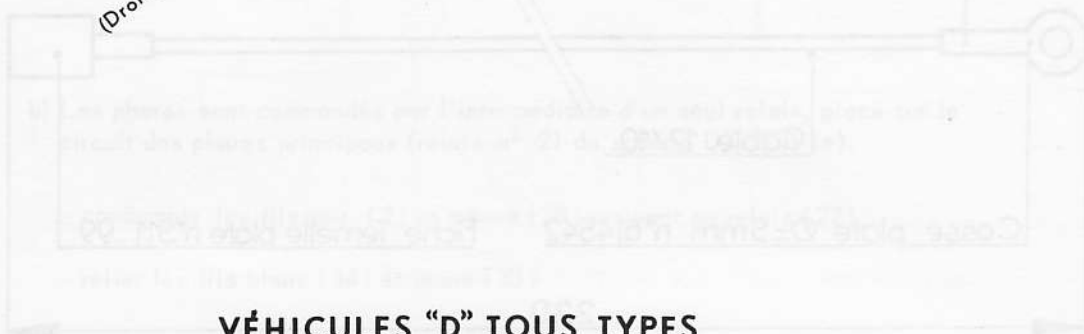
NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 154-D

**SOCIETE ANONYME  
AUTOMOBILES CITROËN**  
117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>  
Capital : 737.000.000 F.  
METHODES REPARATIONS

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)



## VÉHICULES "D" TOUS TYPES

(depuis Janvier 1969)

### ÉLECTRICITÉ

#### Câblerie avant

Depuis Janvier 1969, les câbleries avant ont été modifiées sur les véhicules «D» tous types.

- 1°) l'allume cigare est alimenté par l'intermédiaire de la borne «accessoires». Le fil reliant la borne «accessoires» à l'allume cigare est indépendant de la câblerie avant.
- 2°) le même faisceau est utilisé sur les véhicules avec et sans phares à iode.

#### REPARATION.

Le Service des Pièces Détachées ne livre plus que les nouvelles câbleries.

Dans le cas du remplacement d'une ancienne câblerie par une nouvelle, sur les véhicules sortis entre Octobre 1968 et Décembre 1968, opérer comme suit :

- 1°) Confectionner un fil comme indiqué Figure 1 pour le branchement de l'allume cigare, dans le cas où le véhicule est muni de cet accessoire.

Fig.1

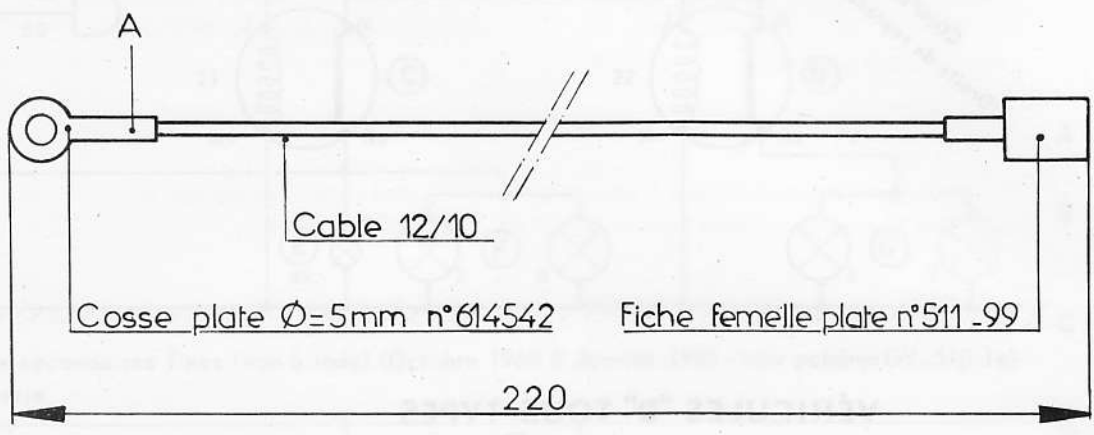
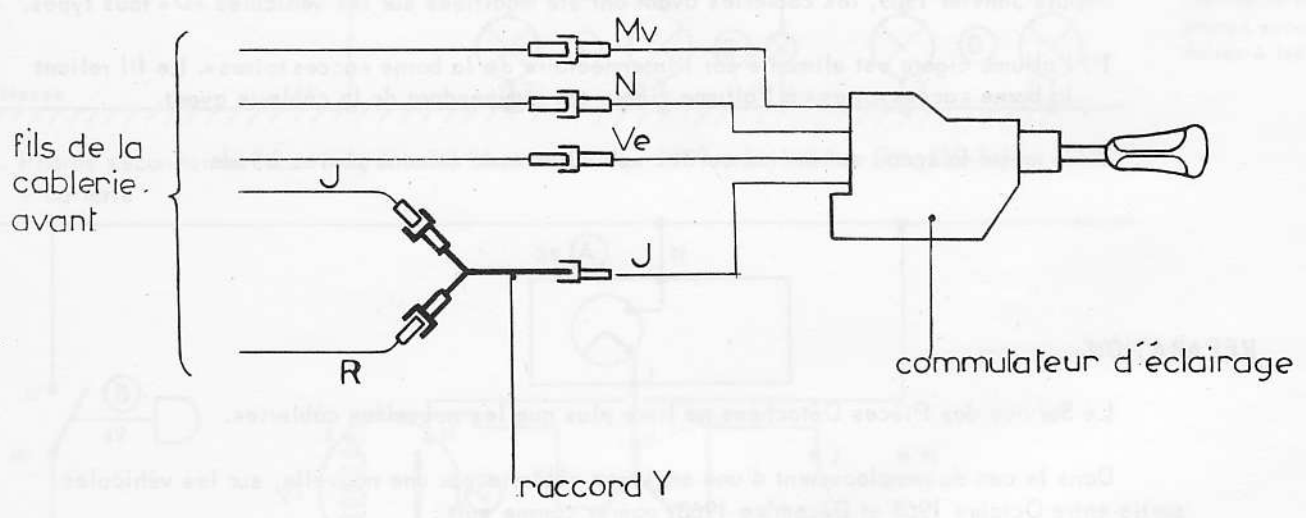


Fig.2



2°) Véhicules équipés de phares secondaires fixes à lampe code européen.

a) Le commutateur d'éclairage comporte un faisceau 4 fils :

- le connecter à la câblerie comme indiqué figure 2 en utilisant un raccord en Y - (voir le détail de la câblerie : Opération DX. 510-1e des Manuels de Réparations n° 544 ou n° 547). Il est possible d'utiliser une fiche en Y du type RKG référence 552 par exemple.

b) Les phares sont commandés par l'intermédiaire d'un seul relais, placé sur le circuit des phares principaux (relais n° 21 du schéma DX. 510-1e).

- condamner les fils noir (2) et mauve (38) arrivant au relais (22)
- relier les fils blanc (34) et jaune (33).

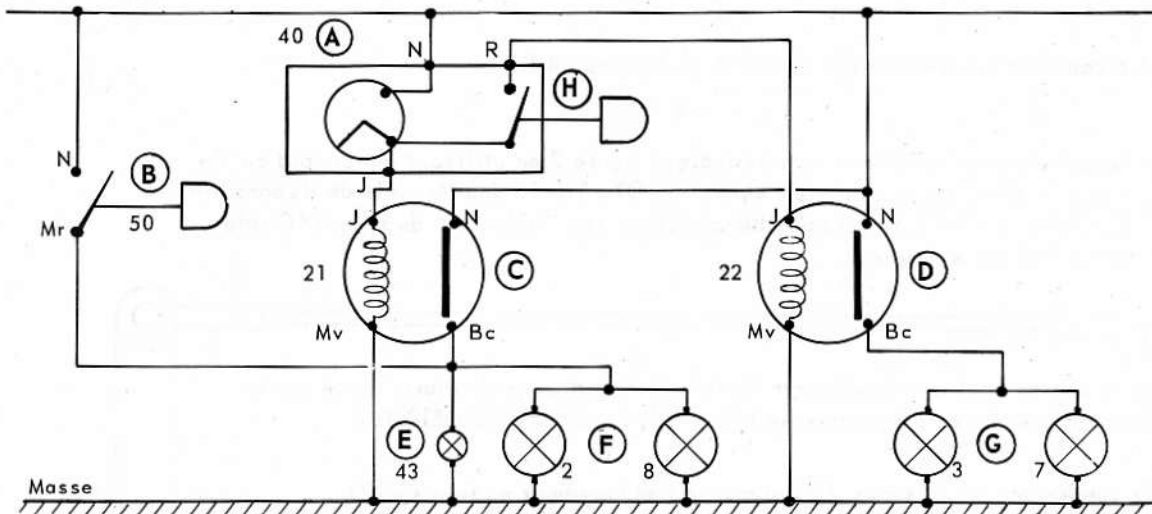
**ATTENTION :** le fil repéré noir est relié au «+» batterie. Il est nécessaire de l'isoler correctement pour éviter tout risque de court-circuit. Le fil mauve est relié à la masse.

Les schémas fonctionnels ci-joints indiquent le principe de fonctionnement des différents montages :

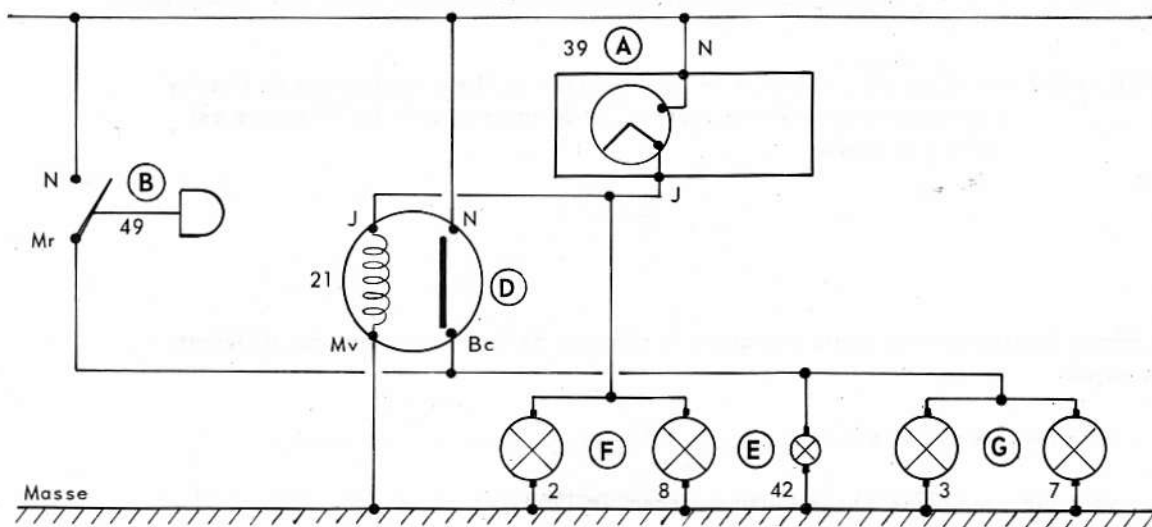
- véhicule avec phares à iode.
- véhicule sans phare à iode (jusque Décembre 1968)
- véhicule sans phare à iode (depuis Janvier 1969).

**SCHEMA DE PRINCIPE**  
du circuit des phares principaux et secondaires (Feux de route)

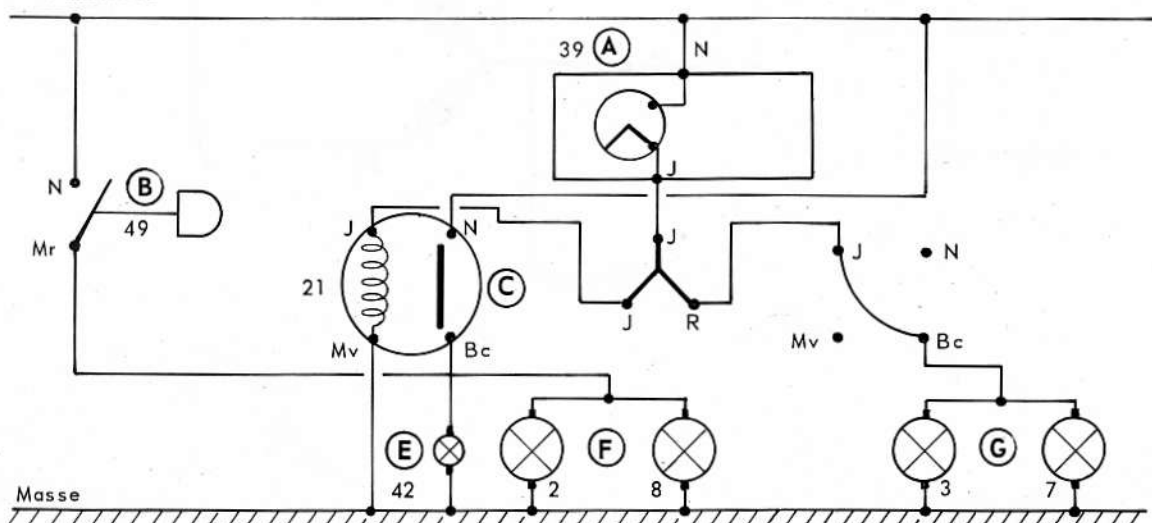
**1. Phares secondaires à iode (depuis Octobre 1968 - voir schéma DX. 510-1e)**  
+ batterie



**2. Phares secondaires fixes (non à iode) (Octobre 1968 à Janvier 1969 - voir schéma DY. 510-1e)**  
+ batterie



**3. Phares secondaires fixes (non à iode) (depuis Janvier 1969 - voir schéma DY. 510-1e)**  
+ batterie



- LEGENDE**
- A :** Commutateur d'éclairage
  - B :** Interrupteur de l'avertisseur optique
  - C :** Relais des phares principaux
  - D :** Relais des phares secondaires
  - E :** Voyant des phares
  - F :** Phares principaux
  - G :** Phares secondaires
  - H :** Interrupteur de commande des phares secondaires à iode

Les chiffres repères sont ceux indiqués dans les gammes correspondantes des Manuels de Réparation n° 544 ou 547.